

# Les infos

Vendredi 6 Octobre 2017



## PAPY BOYINGTON

Est-ce pour éviter le «bordel», au sens Macronien, que la Direction Générale s'est dotée d'une nouvelle pantoufle en or à 5 étoiles ? L'atterrissage d'un Top Gun, Général de l'Armée de l'air pour piloter la sécurité n'a pas créé d'émoi pour l'instant. Dans le contexte actuel, on se dit quand même qu'un jeune technicien de la NSA comme Edouard Snowden aurait été plus utile, pour faire de la tricoche, qu'un pilote de mirage 2000. Le groupe a potentiellement plus de difficultés économiques avec les USA qu'avec la Corée du Nord.

## BIS REPETITA

Après le coup des allocations enfants, le nouveau dérapage d'«Acteurs RH» concerne le versement des primes liées à la médaille du travail. Là encore, une instruction, certes ancienne mais toujours d'actualité, traite le sujet. Pour les salariés qui n'ont pas fait toute leur brillante carrière à la SG, il est prévu que le salarié, à sa convenance, fournisse les éléments justificatifs de ses emplois précédents, sinon « le paiement de l'allocation est effectué sur présentation du diplôme ou du récépissé de dépôt délivré par la mairie ou la préfecture ». Devant le refus réitéré de la direction de payer les primes dans ce cas précis, plusieurs salariés nous ont demandé d'intervenir pour appliquer ce dispositif et faire respecter leur droit. Le dispositif est discriminatoire, puisqu'il prévoit une prime divisée par 2 pour les salariés embauchés après

l'an 2000. Le représentant du syndicat qui a signé à l'époque nous avait répondu : « je m'en fous, dans 20 ans, je ne serai plus là ! »... Sur ce point, il avait raison. Mais ce n'est pas une raison pour la direction, de ne pas verser les primes dues.

## LES PEPETTES

La convocation officielle n'est pas encore arrivée dans les permanences syndicales, mais la date des prochaines négociations annuelles obligatoires (prononcez «nào») devrait être confirmée au 31 octobre. Il semblerait que les bonnes nouvelles soient plutôt travaillées et réservées pour nos chers actionnaires lors de l'Investor Day le 28 novembre. Les «nouveaux efforts significatifs» qui y seront annoncés feront partie du régime sec dans lequel nos dirigeants entendent nous maintenir. Celui-ci devrait donc nous être présenté le 31 octobre. Quoiqu'il en soit, la NAO sera l'occasion pour la CGT de remettre sur la table la nécessité d'avancer sur les critères d'attribution de la part variable qui était - avant les ordonnances Macron - le seul moyen pour la direction de faire baisser le salaire de quelqu'un à «la tête du client» et parfois significativement ! La nouvelle DRH Groupe a une carte à jouer sur ce point, tout comme d'ailleurs sur l'avenir des évaluations et sur le management toxique. En attendant, l'ensemble des salariés ont eu des nouvelles de l'augmentation de capital réservée aux salariés (PMAS). Le communiqué interne précise que « le cours de la souscription sera fixé le ou aux environs du 1<sup>er</sup> décembre 2017 par le Directeur Général ». En pratique, il devrait être fixé sur la base des 20 cours précédant la décision du directeur général. Le flou entretenu par la formule retenue (« ou aux environs ») pose question. Echaudés par le coût du Brexit (le cours avait chuté à l'annonce du Brexit, soit le lendemain des opérations d'investissement de l'intéressement participation des salariés dans les fonds ... représentant un gap de 20%), nous avons alerté la direction sur les incertitudes et le flou du dispositif. Après tout, une fois, c'est une erreur. Deux fois, ce serait une faute.



### CGT Société Générale

17, Cours Valmy - Paris La Défense - Tél: 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT

